

30 JUIN 2024

### Information générales

NOM DE LA SOCIÉTÉ	Covéa Finance
NOM DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)	Covéa Actions France
CODE ISIN	FR0000289381 (C) FR0000298168 (D) FR0011120377 (IC)
CODE LEI	969500T0F2CKQPGRIDX43
PAYS DE DOMICILIATION DE L'OPC	France
CLASSE D'ACTIFS	Actions cotées
TYPE DE VÉHICULE JURIDIQUE	OPCVM
TYPE DE STRUCTURATION	SICAV

### Politique d'investissement et dynamique de collecte

ENCOURS (ACTIF NET) AU 30.06.2024 <i>(si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date)</i>	335 511 716,33 €
L'OPC EST-IL EN COURS DE LEVÉE ?	Non
ACTIF DÉJÀ INVESTI AU 30.06.2023	335 511 716,33 €
FLUX DE SOUSCRIPTION <i>(nets des rachats)</i> ENTRE LE 31.12.2022 ET LE 31.12.2023	2 105 115,17 0,58 %
FLUX DE SOUSCRIPTION <i>(nets des rachats)</i> ENTRE LE 31.12.2023 ET LE 30.06.2024	- 27 683 329,17 € -7.6 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN FONDS PROPRES	87,7 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN QUASI FONDS PROPRES	0,0 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES TPE, PME OU ETI FRANÇAISES EN FONDS PROPRES	13,8 %
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES TPE, PME OU ETI FRANÇAISES EN QUASI FONDS PROPRES	0,0 %
RÉGIME D'INVESTISSEMENT - 1 OU 2	1

---

## Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires

---

NOMBRE D'ENTREPRISES FRANÇAISES  
FINANCÉES EN FONDS PROPRES ET QUASI-  
FONDS PROPRES 46

NOMBRE DE TPE-PME FRANÇAISES  
FINANCÉES EN FONDS PROPRES ET QUASI-  
FONDS PROPRES 1

NOMBRE D'ETI FRANÇAISES FINANCÉES EN  
FONDS PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES 10

### Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises

NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION  
DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN  
BOURSE AUXQUELLES L'OPC LABELLISÉ A  
SIGNIFICATIVEMENT PARTICIPÉ ENTRE LE  
31.12.2022 ET LE 31.12.2023 (*année 2023*) 3

NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION  
DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN  
BOURSE AUXQUELLES L'OPC LABELLISÉ A  
SIGNIFICATIVEMENT PARTICIPÉ ENTRE LE  
31.12.2023 ET LE 30.06.2024 0

% DE L'ACTIF DE L'OPC CORRESPONDANT À DES  
TITRES ÉMIS PAR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE  
AYANT PROCÉDÉ À UNE AUGMENTATION DE  
CAPITAL OU UNE INTRODUCTION EN BOURSE  
DEPUIS LE 31.12.2020 1,61 %

### Dimension territoriale

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES  
EN FRANCE DANS LES ENTREPRISES DU  
PORTEFEUILLE DONT LE SIÈGE SOCIAL EST EN  
FRANCE 549 245

RÉGIONS DANS LESQUELLES L'OPC A RÉALISÉ  
DES INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES  
NON COTÉES ND

### NOM DU LABEL ESG ATTRIBUÉ AU FONDS PAR AILLEURS *(le cas échéant)*

Néant

### TAUX D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE

Au 30.06.2024 : 100 %  
Petites et moyennes capitalisations : 100 %  
Grandes capitalisations : 100 %

### RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DE LA NOTE ESG ET/OU RAPPEL DES INDICATEURS SUIVIS AU TITRE DU LABEL RELANCE

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit «Règlement Disclosure»).

L'équipe de gestion, en complément de l'analyse financière, s'appuie dans le cadre de ses décisions d'investissement, sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères « ESG ») appréciés à partir des données extra-financières disponibles de l'équipe d'analyse financière et extra-financière de la Société de gestion ou sur celles d'un prestataire de données externe.

Afin de garantir une communication proportionnée à la prise en compte des critères ESG, les objectifs suivants sont respectés :

L'analyse extra-financière couvre au minimum :

- 90% des actions de grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par les pays développés et,
- 75% des actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays émergents, des actions émises par des petites et moyennes capitalisations, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » et de la dette souveraine émise par des pays émergents.

Cette analyse est fondée sur une approche en amélioration de note ; la note du placement collectif devant être supérieure à la note de l'univers d'investissement de l'OPC. L'élaboration de cette note est appréciée sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note. Le classement des valeurs étant établi à partir des notations décimales.

Les objectifs extra-financiers du fonds sont déterminés à partir de notre politique ESG consultable sur le site internet de Covéa Finance : <https://institutionnel.covea-finance.fr/engagements-et-esg/politique-relative-auxrisques-de-durabilite-et-lesg>

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

### RÉSULTATS ESG DU PORTEFEUILLE *(dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)*

Au 30.06.2024 :  
Score ESG du portefeuille *(en nb)* : 0,49 / 1  
Score ESG du portefeuille *(en poids)* : 0,56 / 1

### PRÉCÉDENTS RÉSULTATS ESG DU PORTEFEUILLE

Au 30.12.2023 :  
Score ESG du portefeuille *(en nb)* : 0,50 / 1  
Score ESG du portefeuille *(en poids)* : 0,55 / 1

### RÉSULTATS ESG DE L'INDICE / UNIVERS D'INVESTISSEMENT *(pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)*

Au 30.06.2024 :  
Score de l'univers *(en nb)* : 0,44 / 1

### ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS LE 30.12.2023 POUR PROMOUVOIR LES CRITÈRES ESG DU LABEL RELANCE AUPRÈS DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

En lien avec notre politique d'engagement actionnarial, disponible sur notre site internet, nous engageons des dialogues avec les sociétés présentes en portefeuille. Depuis le 31/12/2023, des dialogues ont été réalisés avec les sociétés Legrand, Air Liquide, Arkema et Capgemini. Nous avons également continué d'exercer notre droit de vote aux assemblées générales (cf notre rapport ESG et notre rapport sur l'exercice des droits de vote disponibles sur le site Covéa Finance) Enfin, nous avons mené une campagne de courriers («Questionnaire Standard») adressés à 30 émetteurs investis dans le fonds depuis le 31/12/2023, afin de les interroger sur leur vision stratégique long terme mais aussi sur leur politique des ressources humaines et d'accès aux matières premières (la part du recyclage), l'impact de l'intelligence artificielle sur leur activité, la perception de la transition énergétique, l'inclusion de la biodiversité dans leur stratégie ou encore l'impact des nouvelles exigences CSRD sur la gouvernance de ces entreprises.